BRESSE DIAGNOSTICS

Vérifications Générales Périodiques

BRESSE DIAGNOSTICS réalise les **contrôles obligatoires sur les appareils de levage** et les **Vérifications Générales Périodiques (VGP)**

Ces contrôles sont imposés à tous les propriétaires d'engins selon les articles R.4323-22/23/28 du Code du Travail.
Nous intervenons sur l'ensemble de ces matériels :

Engins de TP

Grue Auxiliaire

Nacelle

Bras de levage

Grue à tour

Chariot élévateur

Hayon élévateur

Accessoires de levage

Télescopique

Contrôle de levage précis et rapide grâce au Peson Electronique !

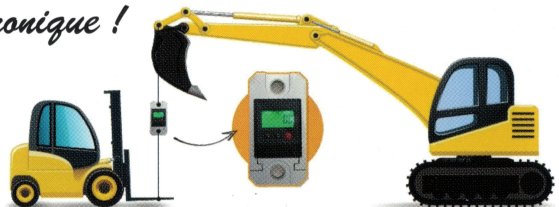

Pour toute demande d'information ou prise de RDV, contactez nous au

N° 03.58.18.45.67

ou sur

WWW.BRESSE-DIAGNOSTICS.COM

Retrouvez nous sur :

- EURL BRESSE DIAGNOSTICS -
71440 ST VINCENT EN BRESSE
SIRET N° 81537305500012

CABINET

BRESSE DIAGNOSTICS

Expertises et Contrôles

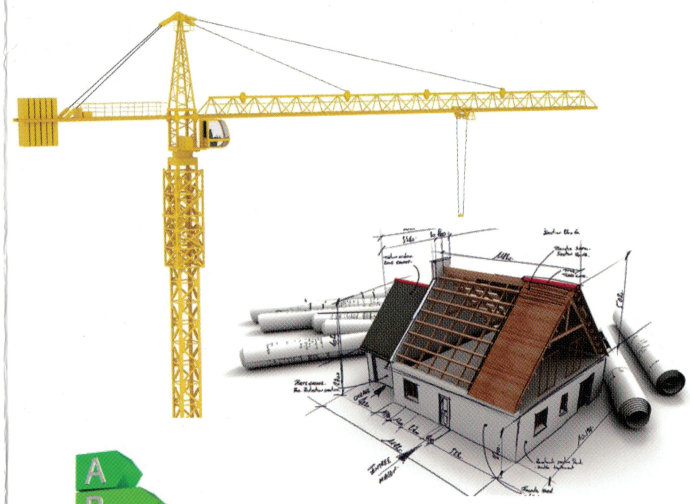

Votre expert local pour vos expertises du bâtiment et contrôles périodiques

03.58.18.45.67